

35

BAIN DE BRETAGNE

n° département

commune

BAIN DE BRETAGNE RUE DE L' HOTEL DE VILLE

0923

lieu-dit

adresse

REDON

BAIN DE BRETAGNE

arrondissement

canton

édifice ou ensemble contenant

MAIRIE

dénomination et titre de l'oeuvre

1A0000765

Coordonnées. LAMBERT2 X = 29950 Y = 32350

Cadastre année: section: parcelle:
année: 1971 section: AD parcelle: 113

Propriété: DE LA COMMUNE

Destination actuelle:

Protection

État de conservation:

Établi en 1967 par

SITUATION: EN VILLAGE

MATIERIAUX: 1)GROS OEUVRE: CALCAIRE,GRANITE,GRES,PIERRE DE TAILLE,ENDUIT PARTIEL,APPAREIL MIXTE 2)COUVERTURE: ARDOISE

SITUATION: PLAN REGULIER,1 ETAGE CARRE

ELEVATION: ELEVATION ORDONNANCEE

COUVERTURE: TOIT A LONGS PANS,CROUPE,FLECHE POLYGONALE

HISTORIQUE ET CONCLUSIONS: 19E SIECLE

Table des figures:

DDC.1 Repro.Arch.Dep. Ille-et-Vilaine
Facade et rue 244.22

FIG.2 Vue Nord-Ouest
71 35 169 V

FIG.3 Detail du campanile
71 35 170 V

Cf photos nos 1,2,3

Seule, la façade antérieure est intéressante, par son ordonnance classicisante.

Façade à trois corps : corps central en légère avancée à trois travées à deux niveaux d'ouvertures ; au rez-de-chaussée, trois grandes arcades ouvertes en avant d'une galerie et à l'étage trois grandes fenêtres rectangulaires.

Les travées sont séparées par des pilastres ; sur toute la hauteur, ceux-ci sont doublés aux extrémités. L'ensemble est surmonté d'un lanternon.

De part et d'autre du corps central, deux corps latéraux plus simples à une seule travée :

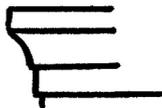
- au rez-de-chaussée, une fenêtre en plein cintre,
- à l'étage, une fenêtre rectangulaire.

Le corps central est appareillé entièrement en tuffeau, sauf le soubassement en granit. Les corps latéraux sont crépis sauf le soubassement en grès et les encadrements des ouvertures, les corniches et jambages d'angle.

A - Corps central :

Le soubassement est interrompu en son centre qu'occupent trois marches. Les trois arcades sont identiques : baie en plein cintre à deux rouleaux chanfreinés, le deuxième retombant sur le sommet d'un chapiteau qui somme une colonne à demi-engagée : base à tore aplati et filet torique, fût lisse, chapiteau fantaisiste à volutes d'angle et feuilles d'acanthé, à corbeille basse et très évasée, abaque à cornes.

Entre, et de part et d'autre de ces arcades, un pilastre nu sans base ( simple ressaut du soubassement). Chapiteau confondu avec les moulures du bandeau de l'entraxe, simplement marqué par un ressaut; au-dessus bague.



Les deux pilastres d'angle sont beaucoup plus larges.

Au deuxième niveau, trois fenêtres répondant au rez-de-chaussée : fenêtres rectangulaires, à encadrement saillant, à décrochements latéraux aux bas et haut des jambages, linteau appareillé en plate-bande, moulures à retour à "l'intrados".

Correspondant aux pilastres du premier niveau, des pilastres nus encadrent ces baies. Base simple à glacis en ressaut; chapiteau très fantaisiste à volutes d'angle reliées par un ruban formant un U sur la surface de la corbeille, avec ressauts; ce U est garni de fleurs. Des feuilles tombent des volutes et une frise de languettes parcourt le bas de la corbeille. L'abaque à cornes est frappée en son centre d'une rosette. Les pilastres d'angle sont doublés.

Un entablement traverse la façade sous le toit : architrave à un bandeau surmonté de trois listels superposés; frise nue et corniche à larmiers et denticules. Au-dessus de l'entablement, au droit de la travée centrale, un fronton triangulaire, interrompu par une baie, est surmonté d'une horloge et de cloches.

La baie à fronteau triangulaire et piédroits en consoles est garnie d'un écu aux armes de la ville, entouré d'une couronne de lauriers qui prend appui sur des feuilles en rinceaux de volutes. Le massif cubique dans lequel est encastré l'horloge est accosté d'ailerons à volutes à décor très fouillé; l'encadrement du cadran circulaire est également très chargé.

Un lanterneau de plan octogonal somme l'ensemble. Sur les faces latérales du massif un fronteau triangulaire surmonte une baie à ailerons présentés de front.

Cet ensemble est prolongé latéralement au-dessus des deux autres travées par un bandeau marqué par un médaillon au droit des deux pilastres centraux et un décrochement en batière au droit des pilastres latéraux.

#### B - Corps Latéraux

Au rez-de-chaussée, fenêtre en plein cintre axiale, à encadrement saillant avec léger décrochement profilé en doucine, à l'imposte.

Au deuxième niveau : fenêtre rectangulaire à décrochements identiques à ceux du corps central.

Au deuxième entraxe court le bandeau qui prolonge celui du corps central; il est doublé par le prolongement de la bague des pilastres latéraux du corps central.

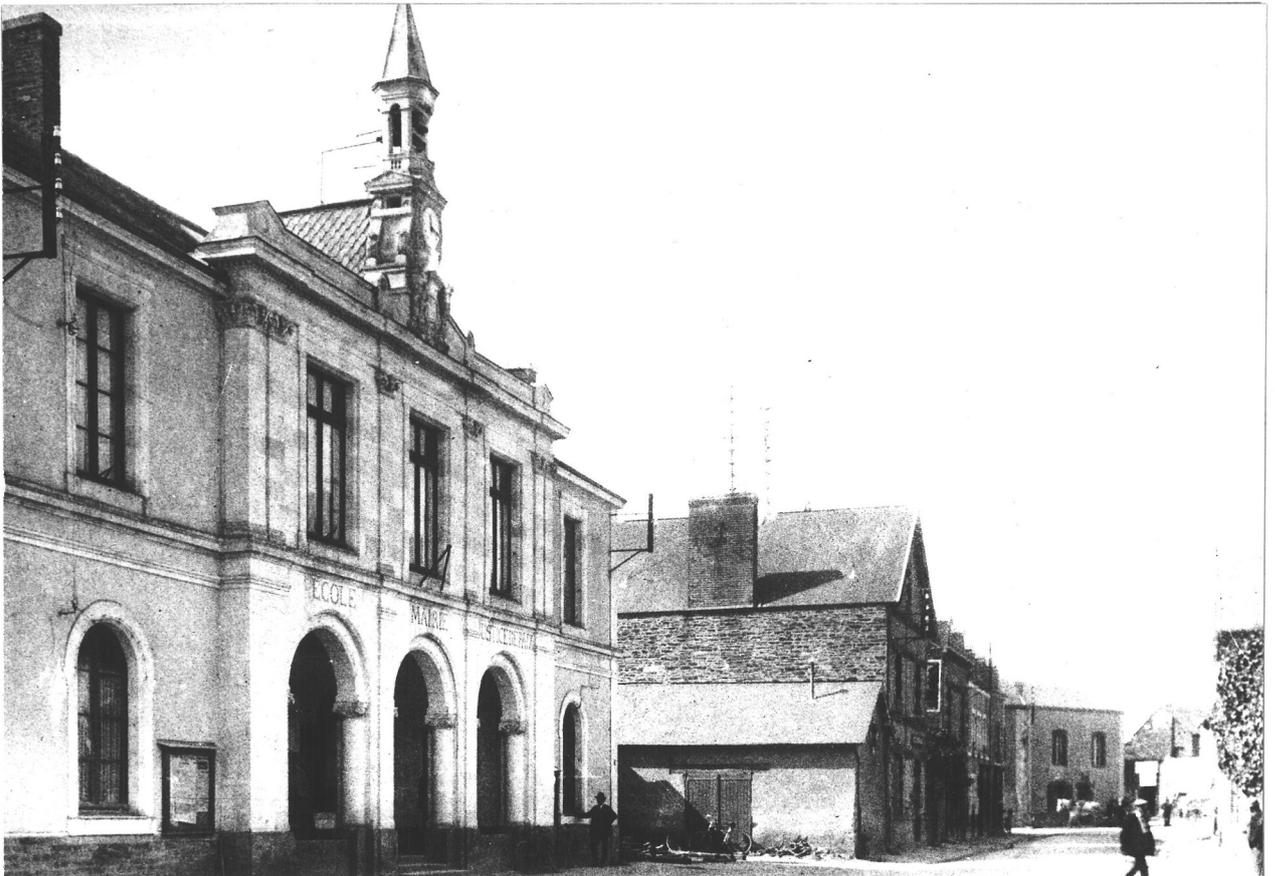
Au dernier entraxe seule la partie supérieure (à larmier) de la corniche du corps central court sous le toit.



35 BAIN DE BRETAGNE  
 Section AD  
 1971.  
 1/1000

35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne  
MAIRIE

DOC. 1 Repro. Arch. Dep. Ille-et-Vilaine  
Facade et rue  
Cl. Inventaire 244.22



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne  
MAIRIE

FIG. 2 Vue Nord-Ouest

C1. Inv. Dagorn 71 35 169 V



35 BAIN DE BRETAGNE Bain de Bretagne  
Ville n 17  
MAIRIE

FIG.3 Detail du campanile

Cl. Inv. Dagorn 71 35 170 V

